

L'hon. M. Lang: Je serai très prochainement en mesure de faire part à la Chambre de cette formule.

* * *

LES AÉROPORTS

LE RECOURS AUX RADARISTES MILITAIRES DANS LES AÉROPORTS CIVILS

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant de la Défense nationale. Accepterait-il que les techniciens en radar de nos forces armées se chargent du fonctionnement de ces appareils dans nos principaux aéroports de façon que les communications reprennent et que les voyageurs puissent s'envoler?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Le ministre de la Défense nationale est absent aujourd'hui et son nom ne figure pas sur la feuille de présence. Je suis convaincu cependant qu'il sera parmi nous demain et qu'il répondra volontiers à la question du député.

L'hon. M. Hees: Je voudrais poser une question au premier ministre.

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès du député de Prince Edward-Hastings et le remercie de sa collaboration. Je ne l'interromps que pour permettre au député de Trinity de poser une question supplémentaire.

L'hon. M. Hellyer: J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Compte-t-il intervenir afin que les radars recommencent à fonctionner et que les communications puissent reprendre de façon normale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais réfléchir à la suggestion du très honorable—de l'honorable député, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES—LES CONCESSIONS DU CANADA—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, lorsqu'il parlait des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, samedi à Winnipeg, exprimait-il le point de vue du gouvernement lorsqu'il a déclaré: «Nous avons apporté notre contribution en vue de corriger ces déséquilibres et nous sommes prêts à aller plus loin.» S'il en est ainsi, le premier ministre pourrait-il préciser à la Chambre quel genre de contributions supplémentaires le gouvernement est prêt à apporter?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Peut-être me permettra-t-on de répondre à la question, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre admettra qu'il y a ici une difficulté. Peut-être l'honorable député qui vient de poser la question pourrait-il la formuler de façon différente. Le Règlement veut que les questions concernant les déclarations faites ailleurs qu'en

Chambre ne peuvent être posées; on pourrait peut-être faire exception pour la question posée par le député de Prince Edward-Hastings. Si la Chambre y consent, le ministre pourra y répondre, mais en tout état de cause, cela ne sera pas conforme au Règlement.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Avec votre permission, je répondrai que le ministre exprimait le point de vue du gouvernement.

[Plus tard]

L'hon. M. Hees: Le gouvernement a-t-il l'intention, comme autre contribution possible, de supprimer les deux principales garanties de l'Accord canado-américain sur l'automobile? Sinon, pourrait-on savoir quelles autres industries seront touchées?

Le très hon. M. Trudeau: Il ne conviendrait certes pas de négocier au grand jour et de dire ouvertement à l'heure actuelle quelles autres concessions le gouvernement est prêt à faire, à moins de savoir jusqu'où les Américains sont prêts à aller.

L'hon. M. Hees: Le premier ministre n'admet-il pas que l'industrie a le droit de savoir quels secteurs seront sacrifiés dans le cadre de cette politique de concessions envers le gouvernement des États-Unis?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question prend la forme d'un argument; elle est donc irrecevable.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE GAZ NATUREL—L'ENTENTE ENTRE LA PANARCTIC OILS ET CERTAINES ENTREPRISES AMÉRICAINES—DEMANDE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Puis-je demander au ministre si Panarctic Oils, dont le gouvernement est le plus important actionnaire, a bien convenu qu'en retour des 75 millions avancés par elles sur une période quinquennale, certaines entreprises de service public et certaines sociétés de transport d'énergie des États-Unis recevraient le droit de refus prioritaire sur les gisements de gaz de l'Arctique?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, l'entente qui a été signée au mois de juillet dernier prévoit que ces compagnies pourraient avoir un droit de refus premier si la Commission d'énergie du Nord canadien permettait d'exporter du gaz. Mais avant qu'elles puissent exercer ce privilège, il faut que la Commission d'énergie du Nord canadien leur ait délivré un permis d'exportation.

[Traduction]

M. Douglas: Comme les contribuables canadiens ont des intérêts considérables dans cette entreprise, puis-je demander au ministre s'il serait disposé à déposer le texte de l'entente intervenue entre Panarctic Oils et le consortium d'entreprises de service public et les sociétés de transport d'énergie des États-Unis?